



## Communiqué suite au drame survenu à l'usine SAIPOL de Dieppe

Le Syndicat CGT SAIPOL, l'UL CGT de Dieppe, l'Union départementale de Seine-Maritime et la Confédération Générale du Travail s'associent à la douleur des familles et des proches des salariés de l'entreprise de sous-traitance SNAD victimes de l'accident qui s'est déroulé sur le site de l'usine SAIPOL de Dieppe ce samedi et leur présentent leurs sincères condoléances.

Ils s'associent également à la douleur de tous ceux qui étaient présents sur le site lors de ce drame.

La CGT, ses militants et syndiqués réaffirment que mourir de son travail est insupportable quelles que soient les circonstances de ces drames.

La CGT ne s'exprimera pas sur les causes de l'accident avant d'avoir eu connaissance des éléments d'enquête mais réaffirme l'exigence de renforcer le rôle et les moyens des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) sur tous les lieux de travail.

Nous demandons à ce que les représentants des salariés soient associés dans les meilleures conditions aux réunions qui auront lieu tant sur l'analyse de ce drame que sur l'avenir de l'activité et des emplois.